

Procès-verbal

Réunion ordinaire publique CCJL/2024-2025/10 du Consortium Centre Jules-Léger,
tenue le jeudi 18 septembre 2025, en diffusion sur le web.

La présidence fait le rappel que la réunion publique ordinaire est enregistrée et diffusée en direct sur Youtube.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La réunion ordinaire publique du Consortium Centre Jules-Léger du jeudi 18 septembre 2025 est ouverte à 19 h 05.

SONT PRÉSENTS :

Présidence :

Johanne Lacombe

Vice-Présidence :

Samia Ouled Ali

Conseiller/Conseillères scolaires :

Suzanne Salituri, Jeannette Labrèche, Melinda Chartrand

Directeur de l'éducation :

Jean-François Boulanger

Membres de l'administration :

Johanne Fiset, Simon Lacharité

Interprète LSQ :

Karine Bénard

Soutien technique :

Catherine Richard

Secrétaire de séance :

Janie Mayer

Absence motivée :

Benoit Fortin, Caroline Portelance, Alexandre Gaida

Énoncé : Reconnaissance du territoire

Nous aimerions vous demander de réfléchir au territoire sur lequel vous vous retrouvez et de vous rappeler que les peuples autochtones utilisent ces terres depuis des millénaires. Nous tenons à reconnaître les traités qui existent dans nos régions et que malgré le fait que ces traités furent signés il y a plusieurs années, ils sont encore très pertinents aujourd'hui.

Nous reconnaissons également que Terre-Mère est le foyer des Premières Nations, des Métis, des Inuit et de tous les non autochtones. C'est dans cet esprit de partage que nous veillons collectivement à protéger la terre, l'eau, les animaux et à nous respecter les uns et les autres dans l'intérêt de la paix et de l'amitié pour les générations à venir.

2. PRÉSENTATION AU CONSEIL / OCCASIONS DE RECONNAISSANCE

- Sans objet

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidence demande l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

MOTION 1, RÉOLUTION CCJL/24-25/65

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Ouled Ali

QUE soit adopté tel que modifié l'ordre du jour de la réunion ordinaire publique CCJL/2024-2025/10 du 18 septembre 2025.

Adoptée

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée sur un des sujets au présent ordre du jour.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. Réunion ordinaire du 26 juin 2025

La présidence demande s'il y a des changements à apporter au procès-verbal du 26 juin 2025. Elle demande l'adoption du procès-verbal.

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/24-25/66

Il est proposé de la conseillère Chartrand
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE soit adopté tel que reçu le procès-verbal de la réunion ordinaire du CCJL du 26 juin 2025 tel que présenté lors de la réunion ordinaire du 18 septembre 2025.

Adoptée

5. SUIVIS DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

- Sans objet

6. POINTS DE DÉCISION, DISCUSSION

6.1. Prévisions budgétaires 2025-2026

Le CCJL prévoit un budget de 21,3 M\$ pour 2025-2026, mais avec un déficit anticipé lié à la hausse des besoins, du personnel et des pressions salariales. Depuis 4 ans, il fonctionne avec un modèle de financement devenu obsolète, ce qui accentue les difficultés (dont un déficit de 1,2 M\$ en 2024-2025).

Des conseillères soulèvent des inquiétudes face au financement reçu, le déficit budgétaire anticipé et sur l'impact que ça aura sur nos élèves et les services offerts.

MOTION 3, RÉOLUTION CCJL/24-25/67

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE le Conseil approuve les prévisions budgétaires 2025-2026, au montant de 21 294 316\$, telles que contenues au rapport CCJL/08/2024-2025 présenté lors de la réunion ordinaire du CCJL du 18 septembre 2025.

Adopté

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Réunion ordinaire siégeant en comité plénier à huis clos du 18 septembre 2025

Une recommandation a été adoptée lors de la séance à huis clos.

Plan d'audit

MOTION 4, RÉOLUTION CCJL/24-25/68

Il est proposé par la conseillère Labrèche
Appuyé de la conseillère Ouled Ali

QUE le Conseil approuve le plan d'audit de l'année scolaire 2024-2025 de la firme Marcil Lavallée, tel que présenté à la réunion ordinaire du CCJL du 18 septembre 2025.

Adoptée

La présidente demande de procéder à la recommandation pour le huis clos d'aujourd'hui.

MOTION 5, RÉOLUTION CCJL/24-25/69

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE soit reçu le rapport du comité plénier à huis clos du 18 septembre 2025.

Adoptée

8. RAPPORTS DE MONITORAGE DES POLITIQUES

8.1. 3.2 : Situation et activité financières

Le CCJL respecte en grande partie la politique 3.2, mais présente deux enjeux : près de 95 000 \$ de frais de retard payés aux fournisseurs et plusieurs rapports au ministère de l'éducation ont été remis en retard. Les salaires, retenues et paiements courants sont conformes, tout comme les contrôles internes et l'encadrement des dépenses importantes.

MOTION 6, RÉOLUTION CCJL/24-25/70

Il est proposé par la conseillère Labrèche
Appuyé de la conseillère Chartrand

QUE soit reçu le rapport de monitoring POL-3.2/04/2024-2025 portant sur la politique 3.2 – Situation et activités financières pour la période du 1er juin au 31 août 2025 tel que présenté à la réunion ordinaire du 18 septembre 2025.

Adoptée

8.2. 3.8 : Remplacement d'urgence de la direction de l'éducation

Deux cadres, Elisabeth Taschereau et Johanne Fiset, ont été identifiés pour assurer la relève de la direction de l'éducation en cas d'absence imprévue. Un processus de familiarisation régulier garantit qu'ils connaissent les dossiers, priorités et opérations du Consortium. La Politique 3.8 est ainsi pleinement respectée.

MOTION 7, RÉOLUTION CCJL/24-25/71

Il est proposé par la conseillère Salituri
Appuyé de la conseillère Ouled Ali

Que soit reçu le rapport de monitoring POL-3.8/01/2024-2025 portant sur la Politique 3.8 – Remplacement d'urgence de la direction de l'éducation tel que présenté à la réunion ordinaire du Conseil le 18 septembre 2025.

Adoptée

9. DÉCISIONS EN BLOC

- Sans objet

10. COMMUNICATION ET APPUI AU CONSEIL

10.1. FNCSF

Le congrès de la Fédération nationale approche rapidement et se tiendra bientôt à Kelowna. Il promet des sessions intéressantes et sera marqué par le départ de la direction générale, Madame Valérie Morand, ce qui représente un moment important pour tous les participants. Le Comité exécutif est actuellement en processus de recrutement pour son remplacement : les entrevues ont été réalisées cette semaine et une décision sera prise rapidement. Tout se déroule comme prévu et le suivi de ce dossier se poursuit attentivement.

10.2. ACÉPO

La conseillère Labrèche mentionne que lors d'une entrevue avec Global News, il a été précisé que la gouvernance des conseils scolaires francophones ne sera pas affectée par la révision du modèle provincial. Cette situation est considérée comme une victoire, mais il demeure important de rester vigilant puisque des changements pourraient survenir dans les prochaines années. Grâce à la Charte 23, les droits des francophones sont protégés, et le rapport s'est conclu en rappelant que la prochaine réunion aura lieu le 2 octobre prochain.

10.3. AFOCSC

La conseillère Chartrand a présenté ses activités récentes, notamment les rencontres avec le ministre pour partager les meilleures pratiques des conseils scolaires francophones à travers la province. Le Conseil a discuté d'un plan d'action pour soutenir le système francophone et maintenir un suivi régulier des initiatives en cours, notamment avec le Sénat des élèves, dont la première rencontre a eu lieu le 4 septembre afin d'instaurer un fonctionnement plus flexible. Plusieurs initiatives ont été lancées pour la formation des conseillers scolaires via des modules et webinaires, complétés avec succès conformément aux exigences du ministère de l'Éducation. La prochaine rencontre du Conseil d'administration de l'AFOCSC est prévue pour le 9 et 10 octobre à Toronto.

10.4. Rapport de l'élève conseiller

L'élève conseiller a remis son rapport au préalable, mais est absent ce soir.

10.5. Rapport de la direction de l'éducation

Le CCJL a débuté l'année scolaire 2025-2026 sous le thème « Vers de nouveaux horizons », avec une forte augmentation des effectifs d'élèves et de personnel. La direction de l'éducation a participé à des formations estivales, des regroupements nationaux et réfléchi à l'usage de l'intelligence artificielle pour améliorer l'encadrement des élèves. Des partenariats officiels ont été conclus avec l'Université d'Ottawa et Ta@l'école! pour soutenir les programmes et ainsi la réussite des élèves.

10.6. Couvertures médiatiques

La couverture médiatique qui a été remise au préalable est survolée et aucune question n'est soulevée.

10.7. Plan de travail 2024-2025 : Mise à jour

La direction de l'éducation fait la mise à jour du plan de travail qui a été remis au préalable.

MOTION 8, RÉOLUTION CCJL/24-25/72

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyé de la conseillère Ouled Ali

QUE soient reçus les points de communication tels que présentés lors de la réunion ordinaire publique du CCJL du 18 septembre 2025.

Adoptée

11. RÉTROACTION DE LA RÉUNION

La conseillère Labrèche a exprimé son appréciation pour les propos de Jean-François Boulanger et a félicité le Consortium Centre Jules-Léger pour son travail. La conseillère Chartrand a souligné l'importance de continuer à établir un financement stable et aligné avec la mission du CCJL, tout en remerciant l'équipe pour son travail acharné au bénéfice des élèves.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

MOTION 9, RÉOLUTION CCJL/24-25/73

Il est proposé par la conseillère Chartrand
Appuyé de la conseillère Labrèche

QUE la réunion ordinaire publique CCJL/2024-2025/10 du 18 septembre 2025 du Consortium Centre Jules-Léger soit levée à 19 h 55.

Adoptée

A handwritten signature in black ink, reading "Johanne Lacombe". The signature is written in a cursive, flowing style.

Johanne Lacombe, Présidente

Adopté le 30 octobre 2025

MOTION 2, RÉOLUTION CCJL/24-25/75